

Les dirigeants et actionnaires de

TOTAL ÉNERGIES FACE À LA JUSTICE PÉNALE

pour les conséquences
meurtrières du
changement climatique



ALLIANCE
SANTÉ
PLANÉTAIRE



NUESTRO
FUTURO

www.totalcriminal.org



Communiqué de presse	3
Pour aller plus loin	5
Citations	6
Présentation détaillée des plaignants	9
Associations soutenant la plainte	14
Questions-Réponses	17
À propos de TotalEnergies	17
Quelle est la contribution de TotalEnergies au changement climatique ?	
Depuis quand TotalEnergies est-il conscient de son impact sur le changement climatique ?	
Quelle est la réponse de TotalEnergies aux critiques ?	
À propos de la procédure	20
Quelle est la nouveauté de cette plainte ?	
Existe-t-il des contentieux climatiques victorieux ?	
TotalEnergies fait-il l'objet d'autres poursuites liées au climat ?	
Comment se déroulera la procédure judiciaire ?	
Qui sont les plaignants ?	
Qui est l'avocat ?	
Pourquoi les plaignants déposent-ils en France et non dans leur juridiction nationale ?	
Qui soutient et finance l'affaire ?	
Quels pourraient être les résultats de ce procès historique ?	



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 21 mai 2024

Ce matin, trois ONG, BLOOM, Alliance Santé Planétaire et Nuestro Futuro (Mexique) ainsi que huit survivants et victimes du changement climatique déposent une plainte visant le conseil d'administration et les actionnaires de TotalEnergies pour leur contribution au changement climatique et son impact fatal sur les vies humaines et non humaines. Dans un contexte d'intensification des catastrophes climatiques et à trois jours de l'assemblée générale de TotalEnergies, cette action en justice contre la sixième major pétrogazière mondiale pourrait créer un précédent en ouvrant la voie à la responsabilisation des producteurs d'énergies fossiles et de leurs actionnaires devant les juridictions pénales pour le chaos causé par le changement climatique.

TotalEnergies, son conseil d'administration et ses principaux actionnaires sont visés pour les délits suivants : mise en danger de la vie d'autrui, homicide involontaire, abstention de combattre un sinistre et atteinte à la biodiversité. **Chaque délit est passible d'au moins un an d'emprisonnement et d'une amende.** Le procureur de la République aura toute latitude pour ouvrir une enquête préliminaire ou une information judiciaire afin d'établir les responsabilités pour les faits invoqués. En ce sens, **la plainte pénale déposée auprès du tribunal judiciaire de Paris vise notamment les personnes suivantes** : le conseil d'administration de TotalEnergies, qui détermine les orientations stratégiques du groupe, le PDG de TotalEnergies M. Patrick Pouyanné, et les principaux actionnaires qui ont voté en faveur des stratégies climatiques pourtant incompatibles avec la limitation du réchauffement global à 2°C¹ et contre les résolutions visant à aligner la stratégie climatique du groupe sur l'Accord de Paris². Il en va ainsi de BlackRock, premier actionnaire de Total, de son 6ème actionnaire, la banque centrale de Norvège, Norges Bank et de bien d'autres.

Les ONG et les huit plaignants espèrent ainsi établir la responsabilité pénale des dirigeants et des actionnaires de TotalEnergies pour leur contribution au changement climatique et les faire condamner pour des décisions passées dont ils savaient pertinemment qu'elles provoqueraient

1 Par exemple la résolution « Say on Climate » en 2023

2 Par exemple la résolution de [Follow This](#) en 2023

des pertes humaines et des dommages environnementaux considérables.

Cette initiative cherche également à mettre un terme définitif à l'expansion de l'extraction des combustibles fossiles, qui conduit à une situation sans précédent : un "globocide"³, c'est-à-dire la perturbation irréversible du Système Terre et de la biosphère dans son ensemble.

En outre, les plaignants souhaitent faire reconnaître que certaines personnes ou entités comme le **conseil d'administration et les principaux actionnaires de TotalEnergies ont une responsabilité supérieure dans la destruction globale du monde** tel que nous le connaissons.

Hausse du niveau des mers et submersion des côtes, vagues de chaleur meurtrières, méga-incendies, ouragans dévastateurs, inondations et glissements de terrain : **le nombre d'événements extrêmes enregistrés a été multiplié par cinq au cours des 50 dernières années⁴, affectant la vie des huit plaignants d'Australie, du Zimbabwe, de France, de Belgique, des Philippines, de Grèce et du Pakistan, ainsi que celle de millions d'autres êtres humains et de milliards d'animaux.** Les catastrophes qui ont ravagé leurs vies, telles que les feux de brousse australiens de 2019, les inondations européennes de 2021 et les inondations pakistanaises de 2022, ont toutes fait l'objet d'études d'attribution scientifiques, qui ont conclu que le changement climatique les avait à la fois renforcées et rendues plus probables.

Les scientifiques ont désormais établi que les catastrophes dites « naturelles » le sont de moins en moins : l'augmentation de leur intensité et de leur fréquence est une conséquence directe du changement climatique, dont les combustibles fossiles⁵ sont responsables à 80%.

Bien que l'Agence internationale de l'énergie ait recommandé d'arrêter tout nouveau projet d'exploitation de combustibles fossiles à partir de 2021 dans son scénario à 1,5°C⁶, TotalEnergies a continué à ouvrir des sites pétroliers et gaziers autour du globe⁷. Elle est même devenue la deuxième entreprise d'énergie fossile la plus expansionniste au monde⁸. La communauté scientifique a déterminé que l'ouverture de nouveaux projets d'énergies fossiles n'est pas compatible avec la limitation du réchauffement à des seuils viables⁹.

Les dirigeants et les actionnaires de TotalEnergies sont parfaitement conscients que le changement climatique tue, pourtant ils ont fait le choix cynique d'accroître la production de pétrole et de gaz pour une seule raison : maximiser les profits.

Lors de l'Assemblée générale de 2023, le conseil d'administration a même appelé ses actionnaires à voter contre la résolution visant à aligner les émissions de TotalEnergies sur l'Accord de Paris. Cette résolution cruciale a été rejetée par 70% des actionnaires¹⁰.

Si aucune suite n'est donnée par le procureur de la République d'ici trois mois, les plaignants ont la possibilité de se constituer partie civile et de saisir un juge d'instruction pour demander l'ouverture d'une information judiciaire.

3 Le mot *globocide* a été inventé par le philosophe allemand Günther Stern alias Anders (1902-1992) pour désigner l'extermination des êtres humains par la bombe atomique. Nous proposons d'utiliser le néologisme forgé par le penseur de l'apocalypse pour désigner les ravages globaux que notre mode de vie engendre sur la biosphère dans son ensemble, et pas seulement sur les êtres humains.

4 Organisation Météorologique Mondiale, **Les catastrophes météorologiques se sont multipliées au cours des 50 dernières années, causant plus de dégâts, mais moins de décès**, 2024

5 Nations Unies, **Causes du changement climatique**

6 International Energy Agency, **Net Zero Roadmap**, 2023

7 BLOOM, **le Joker ENR**, 2023

8 Global Oil and Gas Exit List 2023

9 Carbon Brief, **New fossil fuels 'incompatible' with 1.5°C goal**, 2023

10 La Tribune, **TotalEnergies appelle ses actionnaires à voter contre une résolution climatique « contraire aux intérêts du groupe »**, 2023

POUR ALLER PLUS LOIN

Sur la stratégie de TotalEnergies

TotalEnergies a volontairement ignoré la science, fabriqué du doute pour gagner du temps, combattu les réglementations destinées à lutter contre le changement climatique, poursuivi une stratégie visant à faire du gaz un combustible "bas carbone" et développé une ligne de communication faisant porter la responsabilité de l'expansion des énergies fossiles aux consommateurs et à la demande (voir la section "à propos de TotalEnergies" dans le dossier de presse disponible à www.totalcriminal.org).

Qui est visé par la plainte ?

Lorsque la détermination des personnes responsables est complexe et qu'elles ne peuvent pas être intégralement identifiées au préalable, il est possible de déposer une plainte "contre X", laissant au procureur de République ou au juge d'instruction le soin de décider qui poursuivre.

C'est le cas de notre plainte qui soumet cependant à la justice des éléments importants quant à la responsabilité supérieure des personnes et entités suivantes :

- **M. Patrick Pouyanné**, PDG de TotalEnergies.
- **Les membres du Conseil d'administration de TotalEnergies**. Ils déterminent les orientations stratégiques du Groupe, ont un rôle important dans la prise de décision sur les investissements et les acquisitions et cessions d'actifs, et ont toujours refusé d'inscrire à l'ordre du jour de l'AG les résolutions visant à aligner la

stratégie du Groupe sur l'Accord de Paris ou ont ouvertement appelé les actionnaires à voter contre.

- **Les principaux actionnaires de TotalEnergies** pour lesquels nous disposons de preuves qu'ils ont systématiquement voté en faveur de stratégies climatiques incompatibles avec la limitation du réchauffement à 2°C (par exemple le plan climat 2022 de TotalEnergies) et contre les résolutions proposées par les actionnaires visant à aligner la stratégie climatique du Groupe sur l'Accord de Paris (par exemple la résolution 2023 de Follow This). Il s'agit par exemple de BlackRock (premier actionnaire de TotalEnergies avec plus de 6% des actions) et de Norges Bank (6ème actionnaire de TotalEnergies avec environ 3% des actions).

Le site de campagne

Le site web de la campagne www.totalcriminal.org fournit plus de détails et plusieurs vidéos-témoignages des plaignants ainsi qu'une lettre ouverte aux actionnaires.

Sur la science de l'attribution

Nos arguments reposent en partie sur la science de l'attribution, une nouvelle branche de la science du climat qui s'efforce de déterminer dans quelle mesure un événement météorologique extrême est attribuable au dérèglement climatique. Il est possible de démontrer que les événements extrêmes liés au climat sont de plus en plus intenses et fréquents et que, dans certains cas, ils n'auraient pas été possibles dans un monde sans dérèglement climatique.

CONTACTS PRESSE

CHARGÉE DE RELATIONS PRESSE À BLOOM

M^{me} Manon Durieux | Tél. +33 (0) 6 25 93 45 72

manondurieux@bloomassociation.org

CHARGÉ DE LA CAMPAGNE ÉNERGIES FOSSILES À BLOOM

M. Hadrien Goux | Tél. +33 (0) 6 65 42 33 37

hadriengoux@bloomassociation.org



CITATIONS

CLAIRE NOUVIAN
FONDATRICE ET DIRECTRICE DE BLOOM

« Les décisions passées du conseil d'administration et des actionnaires de TotalEnergies ont prouvé que ceux qui ont un intérêt financier à détruire le monde ne sont pas aptes à agir de façon responsable et altruiste, même lorsqu'ils sont pleinement conscients que leurs choix vont ravager non seulement des millions de vies, mais aussi la seule planète vivable que nous connaissons. Les laisser faire reviendrait à leur donner un droit au globocide. C'est impensable. C'est pourquoi nous sommes déterminés à arrêter les criminels climatiques. C'est tout simplement devenu une question de vie ou de mort ».

HADRIEN GOUX
CHARGÉ DE LA CAMPAGNE
ÉNERGIES FOSSILES À BLOOM

« Ce qui est spécifique à notre époque et que notre litige tente de combler, c'est le fossé qui existe entre la certitude scientifique absolue de ceux qui portent la responsabilité de la destruction du monde par le changement climatique et l'absence de condamnations claires par les tribunaux contre les crimes climatiques. Nous pensons que le temps est venu pour les juges de limiter le pouvoir de dévastation des multinationales ».

YAMINA SAHEB
AUTRICE PRINCIPALE DU TROISIÈME RAPPORT
DU GIEC SUR L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE, CHERCHEUSE À SCIENCE PO PARIS
« Toutes les énergies fossiles sont responsables de la mort de millions de personnes. C'est déjà le cas aujourd'hui,

mais cela ne fera qu'empirer avec l'augmentation de la température. Chaque euro investi dans les hydrocarbures est un euro investi dans les crimes climatiques ».

JOYCE KIMUTAI
SCIENTIFIQUE DE L'ATTRIBUTION,
UNIVERSITÉ DU CAP

« L'industrie des énergies fossiles continuera à ignorer la science, à développer ses activités et à faire souffrir la population tant qu'elle saura que la loi ne peut pas l'obliger à rendre des comptes ».

SIMON FRÉMAUX
MÉDECIN, COORDINATEUR
À L'ALLIANCE SANTÉ PLANÉTAIRE

« Le changement climatique est la plus grande urgence sanitaire au monde. TotalEnergies et les autres compagnies pétrolières et gazières sont parfaitement conscientes de ce qu'elles font. Une fois que l'on est conscient de ce que l'on fait, on ne peut pas dire que l'on n'est pas responsable ».

BENJAMIN VBR.
PLAIGNANT ET SURVIVANT DES
INONDATIONS EN BELGIQUE DE 2021

« Ils vont essayer de pomper jusqu'à la dernière goutte de pétrole qu'ils peuvent vendre. C'est horrible qu'il y ait des gens qui accordent tellement plus d'importance à leurs profits qu'à des vies humaines. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour lutter contre la situation climatique et demander des comptes aux responsables ».

WILLIAM C-R.**PLAIGNANT POUR LA MORT DE SA MÈRE,
VICTIME DE LA TEMPÊTE ALEX DE 2020**

« Je suis ici pour défendre l'honneur de ma mère, décédée à cause d'une catastrophe climatique. Les choix que TotalEnergies et ses actionnaires feront lors de l'assemblée générale auront un impact décisif sur nos vies à l'avenir ».

HILDA T.**PLAIGNANTE ET SURVIVANTE DU
CYCLONE IDAI AU ZIMBABWE DE 2019**

« Je ne savais pas si ma sœur et moi allions survivre le soir où les crues soudaines ont frappé notre ville, lors du cyclone Idai. J'ai été traumatisée de voir les maisons emportées par les eaux et les cadavres gisant sur le sol le lendemain. Nous avons dû risquer nos vies pour évacuer, je pensais que je pourrais perdre ma sœur pendant la traversée. C'est la réalité de la situation climatique, et je veux que des entreprises comme TotalEnergies et ses actionnaires paient pour les injustices auxquelles des communautés comme la mienne sont confrontées en raison de leurs émissions. »

NORA CABRERA VELASCO**CO-FONDATRICE ET DIRECTRICE
GÉNÉRALE DE NUESTRO FUTURO**

« Le cœur de la mission de Nuestro Futuro est de lutter pour la justice climatique et un avenir durable, ce qui implique d'exiger un changement systémique. Nous reconnaissons que les effets du changement climatique ne sont pas ressentis de manière uniforme. Il faut s'attaquer à la dette climatique mondiale, et une étape essentielle pour atteindre cet objectif est de tenir TotalEnergies et les autres entreprises d'énergies fossiles responsables des dommages climatiques et environnementaux qu'elles infligent, en particulier en raison de leur impact disproportionné sur les pays du Sud.

Notre mission va au-delà de la défense de l'environnement ; il s'agit d'une lutte pour la survie, qui nous oblige à prendre des mesures décisives pour protéger notre planète et ses habitants. Des entreprises comme TotalEnergies sont les principaux responsables de cette catastrophe climatique, qui menace la stabilité de nos écosystèmes et la survie des communautés au Mexique et dans le monde. Pour la jeunesse d'aujourd'hui et de demain, et en particulier pour la jeunesse mexicaine, nous exigeons la fin des pratiques qui mettent en péril notre avenir ».

HAFSAH HACHAD**CO-FONDATRICE ET MEMBRE
D'ALLIANCE SANTÉ PLANÉTAIRE**

« Au cœur de la Santé Planétaire se trouvent les interactions complexes entre la santé humaine et l'intégrité des écosystèmes. Perturber irrémédiablement ces équilibres, c'est porter atteinte au bien-être de chacun d'entre nous. Le changement climatique est ainsi l'une des plus grandes menaces contemporaines pour la santé publique. Une entreprise comme TotalEnergies porte une lourde responsabilité du fait de ses émissions historiques et de sa politique d'exploitation massive des énergies fossiles. En tant que communauté d'aidants, nos efforts seront vains si TotalEnergies poursuit impunément ses projets d'extraction meurtriers. Ce procès est une occasion unique de faire reconnaître la corrélation entre le changement climatique et la santé, et de demander des comptes à TotalEnergies pour sa destruction délibérée de la vie. En s'associant à cette action, Alliance Santé Planétaire entend s'attaquer aux causes réelles de la catastrophe en cours, désigner les vrais responsables et révéler la gravité de ses conséquences sanitaires ».



Inondations au Pakistan, 2022

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES PLAIGNANTS

Trois ONG et huit plaignants individuels portent plainte contre TotalEnergies. Les huit plaignants sont tous victimes ou survivants de catastrophes liées au changement climatique telles que des canicules, inondations, cyclones, tempêtes et incendies de forêt. Beaucoup ont risqué leur vie ou ont perdu des êtres chers et tous ont été personnellement affectés : traumatismes, conséquences sur la santé physique et mentale, perte ou destruction de biens tels que leur maison. Ils viennent d'Australie, du Zimbabwe, de France, de Belgique, des Philippines, de Grèce et du Pakistan.



BLOOM

bloomassociation.org

BLOOM est une organisation à but non lucratif basée à Paris qui a été fondée en 2005 par Claire Nouvian, lauréate du prix Goldman pour l'environnement en 2018. BLOOM se consacre entièrement à la protection des océans et du climat. BLOOM a remporté des victoires éclatantes telles que l'interdiction du chalutage de fond en eaux profondes à l'échelle européenne en 2016 ou l'interdiction de la pêche électrique dans l'ensemble de l'UE en 2019.

BLOOM a initié et coordonné ce litige collectif contre TotalEnergies.



**ALLIANCE
SANTÉ
PLANÉTAIRE**

ALLIANCE SANTÉ PLANÉTAIRE

santeplanetaire.org

Alliance Santé Planétaire a été créée par des professionnels de la santé qui se sont réunis pour plaider en faveur de la reconnaissance du changement climatique comme la pire menace contemporaine pour la santé publique. L'objectif des principes de [Santé Planétaire](https://santeplanetaire.org) qu'ils promeuvent est de comprendre les liens entre les activités humaines et les conséquences pour la santé des hommes et des écosystèmes.



NUESTRO FUTURO

nuestrofuturo.mx

Nuestro Futuro est une ONG mexicaine qui encourage les actions d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Nuestro Futuro s'engage dans des batailles juridiques stratégiques pour améliorer la protection environnementale des générations futures. C'est l'une des principales organisations civiles dédiées au contentieux climatique au Mexique.

LES HUIT PLAIGNANTS



ELISA C-R. 38 ANS, FRANCE

WILLIAM C-R. 28 ANS, FRANCE

Elisa et William ont perdu leur mère lors de la tempête « Alex » qui a durement frappé la France en 2020. Cette tempête a provoqué des inondations soudaines et massives qui ont détruit plusieurs vallées du sud-est de la France, dont la vallée de la Vésubie où vivait leur mère. Les inondations ont détruit des ponts, des routes et des maisons entières, y compris celle de leur mère. Le corps de cette dernière n'a été retrouvé que treize jours plus tard par William, qui a désespérément fouillé la zone dévastée pour la retrouver. Ils poursuivent TotalEnergies pour homicide involontaire.



La tempête Alex est une violente tempête extratropicale attribuée au changement climatique¹¹.

« Je suis ici pour défendre l'honneur de ma mère, décédée à cause d'une catastrophe climatique. Les choix que TotalEnergies et ses actionnaires feront lors de l'assemblée générale auront un impact décisif sur nos vies à l'avenir ». William C-R.



KHANZADI K.

25 ANS, PAKISTAN

Khanzadi a survécu aux pluies de mousson extrêmes qui se sont abattues sur le Pakistan en 2022 et ont provoqué des inondations dévastatrices qui ont touché un tiers du pays, détruit des maisons, des barrages, des hôpitaux, des centaines de kilomètres de routes et tué plus de 1 700 personnes. Khanzadi a été témoin de la mort de sa sœur et de la destruction de sa communauté alors qu'elle était poussée sur les routes par les inondations, comme deux millions de personnes dans son pays.

Cet événement extrême est attribué au changement climatique, qui a accru l'intensité des précipitations de 50 à 75%.¹².

¹¹ Ginesta, M., Yiu, P., Messori, G. et al. **A methodology for attributing severe extratropical cyclones to climate change based on reanalysis data: the case study of storm Alex 2020.** *Clim Dyn* 61, 229–253 (2023).

¹² Friederike E L Otto et al. **Climate change increased extreme monsoon rainfall, flooding highly vulnerable communities in Pakistan.** *Environ. Res.: Climate* 2 025001 (2023).



ALEXANDROS K.

24 ANS, GRÈCE

Alexandros a survécu aux incendies de forêt qui ont ravagé la Grèce en juillet/début août 2021 en raison d'une vague de chaleur et d'une sécheresse extrêmes. Sa famille et lui ont échappé de justesse aux flammes. Avec d'autres jeunes touchés par les catastrophes climatiques, Alexandros a déjà intenté une action en justice¹³ auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) contre les gouvernements européens pour avoir autorisé le Traité sur la Charte de l'énergie, qui protège les investissements dans les énergies fossiles et empêche d'en sortir.

La canicule de 2021 et les incendies de forêt en Grèce sont attribués au changement climatique¹⁴.



BENJAMIN VBR.

17 ANS, BELGIQUE

Survivant des tragiques inondations subites qui ont touché l'Europe du Nord (Belgique, Allemagne, Luxembourg et Pays-Bas) au cours de l'été 2021, Benjamin a risqué sa vie en essayant de sauver son amie Rosa¹⁵, âgée de 15 ans, qui a été emportée par la masse d'eau soudaine et violente. Affecté depuis lors, il a créé une association à but non lucratif intitulée « Climate Justice for Rosa »¹⁶ (Justice climatique pour Rosa), qui vise à sensibiliser le public aux conséquences humaines et environnementales du dérèglement climatique dans le monde entier, en commémoration des victimes du changement climatique.

Les inondations de 2021 qui ont frappé la Belgique et d'autres pays ont été reconnues comme étant jusqu'à 20 % plus intenses et neuf fois plus probables en raison du changement climatique auquel elles sont attribuées¹⁷.

« Ils vont essayer de pomper jusqu'à la dernière goutte de pétrole qu'ils peuvent vendre. C'est horrible qu'il y ait des gens qui accordent tellement plus d'importance à leurs profits qu'à des vies humaines. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour lutter contre la situation climatique et demander des comptes aux responsables ». Benjamin VBR.

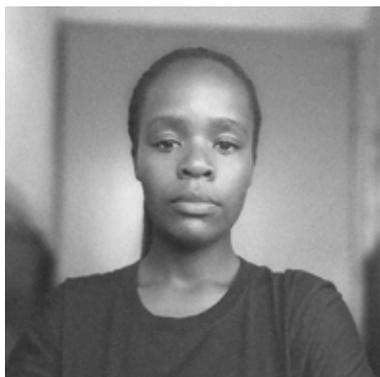
¹³ [Exit Energy Charter Treaty litigation](#)

¹⁴ Giannaros, C et al. [The extreme heat wave of late July/early August 2021 in Greece under the context of the direct effect of anthropogenic greenhouse gases](#). Science of The Total Environment. 857 (2023).

¹⁵ The Guardian, [Life and Death of Rosa Reichel, the brilliant girl who was swept away](#), 2024.

¹⁶ <https://www.climatejusticeforrosa.com/>.

¹⁷ Tradowsky, J.S., Philip, S.Y., Kreienkamp, F. et al. [Attribution of the heavy rainfall events leading to severe flooding in Western Europe during July 2021](#). Climatic Change 176, 90 (2023).



HILDA T.
23 ANS, ZIMBABWE

Hilda a survécu en 2019 au cyclone Idai qui a déplacé des millions de personnes dans plusieurs pays d'Afrique australe et a été reconnu par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) comme l'une des pires catastrophes de l'hémisphère sud¹⁸. Hilda a été touchée par les tempêtes et les inondations qui en ont découlé, tout comme sa famille, ses amis et son village. Elle s'est maintenant engagée à lutter contre le changement climatique et à faire entendre la voix de sa communauté dans le monde entier. Le cyclone a été aggravé par le changement climatique¹⁹.



JANN G.
65 ANS, AUSTRALIE

Jann est une survivante des feux de brousse qui ont ravagé l'Australie d'octobre 2019 à février 2020 à une échelle sans précédent. Elle a dû évacuer sa maison, qu'elle a perdue, dans l'État de Victoria alors qu'elle était encerclée par les méga-incendies. Être témoin de la catastrophe environnementale causée par les feux de brousse de « l'été noir » qui ont déchiré la côte sud-est de l'Australie était insupportable. Le soleil n'est pas apparu pendant seize jours. Trois milliards d'animaux ont été touchés et plus de 140 millions de mammifères sont morts, dont plus de 61 000 koalas. Des milliers d'oiseaux ont été asphyxiés par la fumée. Des cendres se sont échouées sur le littoral pendant des mois. Un cinquième des forêts du pays a été détruit. La fumée a répandu d'énormes quantités de particules fines et de polluants²⁰. Jann participe à une action collective pour demander au gouvernement australien de lutter contre le changement climatique²¹. Les feux de brousse de 2019/2020 sont considérés comme l'une des « pires catastrophes naturelles de l'histoire moderne ». Leur intensité et leur probabilité accrue sont attribuées au changement climatique²².



FRANK M.
29 ANS, PHILIPPINES

Frank est un survivant du typhon Rai, connu aux Philippines sous le nom de « super typhon Odette », qui a frappé le pays en décembre 2021. Frank se trouvait dans son village de Melgar, Basilisa, dans les îles Dinagat, lorsque le super typhon Odette a semé la mort et la destruction. Il n'y avait pas de refuge sûr, et les séquelles ont été encore plus difficiles : des mois après, plus de 2,4 millions de personnes avaient encore besoin d'aide et restaient exposées à des catastrophes climatiques extrêmes²³. Le typhon Rai a été le deuxième typhon le plus coûteux de l'histoire des Philippines, après le typhon Haiyan en 2013. Les typhons deviennent de plus en plus intenses avec le réchauffement de l'atmosphère²⁴.

18 Meteorological Organization, [Mozambique cyclones are “wake-up call”](#), 2019

19 The Guardian, [Climate change making storms like Idai more severe, say experts](#), 2019

20 Le Monde, [En Australie, la lente guérison après l'« été noir » des incendies de 2019-2020](#), 2023

21 [The Australian Climate Case](#)

22 Van Oldenborgh, G.J et al. Attribution of the Australian bushfire risk to anthropogenic climate change. NHESS, 21, 941–960, 2021.

23 IFRC, [Philippines: 2 million exposed to climate disasters 3 months after Typhoon Rai](#), 2022

24 Liam N. Holden, Shawn J. Marshall, [Chapter 24 - Climate Change and Typhoons in the Philippines: Extreme Weather Events in the Anthropocene](#), Integrating Disaster Science and Management Pages 407-421, 2018



Typhon Odette aux Philippines, 2021

ASSOCIATIONS SOUTENANT LA PLAINTÉ

La plainte est soutenue par 32 associations.

Elles ne jouent aucun rôle dans cette action en justice, mais étant également engagées dans la lutte contre le changement climatique, elles ont décidé de soutenir notre initiative.



Action Justice Climat (Anciennement Alternatiba Paris – France)



Bushfire Survivors for Climate Action (Australie)



Fridays for Future India



The Africa Network for Environment and Economic Justice – **ANEEJ** (Nigeria)



CARE (France)



The Green Connection (Afrique du Sud)



The African Youth Initiative for Climate Change - AYICC



Climate Action Network Latino America - CAN-LA (Amérique Latine)



Greenfaith (International)



Alternatiba (France)



Climates Nepal (Népal)



Green Governance (Zimbabwe)



ANV COP21 (France)



The Center for Environmental Law and Community Rights - CELCOR (Papouasie Nouvelle Guinée)



Greenpeace Africa



ATTAC (France)



Fridays for Future France



Greenpeace France



Greenpeace Philippines



Oxfam France



Scientifiques en Rébellion (France)



Impact (Kenya)



Plataforma Boliviana Frente al Cambio Climático (Bolivie)



South Durban Community Environmental Alliance (Afrique du Sud)



Jesuit Centre for Ecology and Development - JCED (Malawi)



Refugee Coalition for Climate Action (Zimbabwe)



Stop Total (France)



Malawi National Youth Network on Climate Change - NYNCC (Malawi)



Réseau Espace Climat (Rép. Dém. du Congo)



Te Mana O Te Umara - Te MOTU (France)



Money Rebellion (Royaume-Uni)

Roya Expansion Nature

Roya Expansion Nature (France)



Incendies en Grèce, entre Juillet et Août 2021

QUESTIONS-RÉPONSES À PROPOS DE TOTALENERGIES

Quelle est la contribution de TotalEnergies au changement climatique ?

- TotalEnergies est la sixième plus importante compagnie pétrolière au monde.
- Elle fait partie des 20 plus gros émetteurs de gaz à effet de serre de tous les temps²⁵.
- Depuis sa création il y a un siècle, les combustibles fossiles que TotalEnergies a produits (15 milliards de tonnes de CO₂ au cours de son histoire²⁶) ont émis autant que les 120 pays les moins émetteurs²⁷.

Depuis quand TotalEnergies est-il conscient de son impact sur le changement climatique ?

- TotalEnergies est conscient de l'impact de ses activités depuis au moins 1971. Un article dans le magazine interne de l'entreprise faisait alors mention d'une augmentation « assez préoccupante » de la teneur en CO₂ dans l'atmosphère, et que, par le réchauffement induit de la planète, « les conséquences catastrophiques sont faciles à imaginer »²⁸.
- À l'époque, il était encore possible d'éviter la déstabilisation du climat et de déployer des recherches et des solutions en matière d'énergies renouvelables, mais la major pétrolière française a fait un choix différent : elle a sciemment décidé d'ignorer la science, de semer le doute sur la science du climat²⁹, de combattre les nouvelles réglementations climatiques et de mentir ouvertement lors d'audiences publiques. TotalEnergies a suivi une ligne climato-sceptique afin de nous faire perdre du temps, de retarder les prises de décision et de protéger ses investissements croissants dans les énergies fossiles³⁰.

- Après l'établissement d'un consensus scientifique sur le changement climatique anthropique avec le premier rapport du GIEC en 1990, les pays ont commencé à discuter des politiques de réduction des émissions. Les entreprises d'énergies fossiles, dont Total, ont vu dans les réglementations émergentes telles que la tarification du carbone une menace pour leurs activités. Selon de nombreux observateurs, la taxe carbone proposée en 1991 a fait l'objet du « lobbying le plus féroce jamais vu à Bruxelles »³¹.
- L'entreprise n'a ensuite cessé de semer le doute en sapant les conclusions scientifiques établies. En 1992, dans le magazine interne de Total, Jean Philippe Caruette, directeur de l'environnement de Total, écrit : « Certes, il existe une relation entre la température et la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère, mais cette relation n'autorise pas une extrapolation conduisant à des scénarios plus ou moins catastrophiques sur le réchauffement climatique de la planète à cent ans et ses conséquences sur le niveau des mers et la climatologie. Et surtout, il n'existe aucune certitude sur l'impact des activités humaines, parmi lesquelles la combustion d'énergies fossiles ». En 1993, François-Xavier Ortoli, président d'honneur de Total, est intervenu au congrès du Conseil mondial de l'énergie à Madrid, déclarant que les scénarios prévoyant un réchauffement de la planète de 2 à 5°C au cours du 21ème siècle étaient douteux, car « il nous reste encore beaucoup de travail pour comprendre le cycle complet du carbone, le rôle des profondeurs océaniques et de la biosphère. Les avis des spécialistes divergent là-dessus. Hippocrate dit oui, mais Gallien dit non. Il existe un doute »³².

25 Le Temps, [Ces 20 firmes responsables d'un tiers des émissions carbone mondiales depuis 1965](#), 2019

26 [Climate Accountability Institute](#), Richard Heede, reporting of TotalEnergies emissions from 1934 to 2017

27 P. Friedlingstein, [Global Carbon Budget 2023](#), ESSD, Volume 15, issue 12,

28 BLOOM, [The Renewable Energy Joker](#), 2023

29 Christophe Bonneuil, Pierre-Louis Choquet, Benjamin Franta, [Early warnings and emerging accountability: Total's responses to global warming, 1971-2021](#), *Global Environmental Change, Volume 71, 2021*, 102386, ISSN 0959-3780

30 Oil Change International, [TotalEnergies Uses Record Profits to Fuel Oil and Gas Expansion Incompatible with 1.5-Degree Limit](#), 2023

31 Skjaereth, Jon Birger, Skodvin, Tora, [Climate change and the oil industry: Common problem, varying strategies](#), Manchester University Press, 2018 - 256 p. - Issues in Environmental Politics -

32 Christophe Bonneuil, Pierre-Louis Choquet, Benjamin Franta, [Early warnings and emerging accountability: Total's responses to global warming, 1971-2021](#), *Global Environmental Change, Volume 71, 2021*, 102386, ISSN 0959-3780.

- Une fois l'Accord de Paris adopté en 2015, TotalEnergies a modifié son approche stratégique et son image de marque pour suggérer que l'entreprise était alignée avec l'action climatique internationale. D'un côté, TotalEnergies a commencé à investir dans les énergies renouvelables et a multiplié les annonces sur ses engagements climatiques (sur la neutralité carbone, sur la réduction des émissions de méthane et des émissions Scope 1 etc.), mais de l'autre, l'entreprise a continué à déployer une expansion massive des énergies fossiles, rendant impossible la limitation de la hausse des températures à 1,5°C³³.
- Depuis 2021, l'entreprise a annoncé le développement de 30 nouveaux projets pétroliers et gaziers³⁶ et continue d'en explorer d'autres dans 53 pays différents³⁷.
- Lors de l'Assemblée générale de 2023, le conseil d'administration a même appelé ses actionnaires à voter contre la résolution visant à aligner les émissions de TotalEnergies sur l'Accord de Paris. Cette résolution cruciale a été rejetée par 70% des actionnaires³⁸.
- La major française développe plus de nouvelles ressources pétrolières et gazières sur le continent africain que n'importe quelle autre entreprise³⁹.

TotalEnergies répond-il à l'appel de l'Agence internationale de l'énergie de 2021 en faveur d'un arrêt complet des combustibles fossiles ?

Non. Au contraire.

- Alors que l'AIE rappelle³⁴ qu'« en tant que principale source d'émissions mondiales, le secteur de l'énergie détient la clé pour répondre au défi climatique mondial » et qu'en dépit des engagements pris, « les émissions de CO2 provenant de l'énergie et de l'industrie ont augmenté de 60% depuis la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992 », TotalEnergies n'a pas changé de cap pour mettre en œuvre la principale recommandation de l'AIE, qui lui dictait : « au-delà des projets déjà engagés, à partir de 2021, il n'y a pas de nouveaux gisements de pétrole et de gaz approuvés pour le développement dans notre trajectoire. » Ce message fort et clair vise à limiter la hausse des températures mondiales à 1,5°C afin d'éviter les pires effets du changement climatique.
- Aujourd'hui, TotalEnergies est même devenue la deuxième entreprise mondiale en termes de planification de l'expansion de l'extraction des combustibles fossiles, avec 4,5 milliards de barils dans son plan de développement, ce qui est donc incompatible avec la trajectoire « Net Zero Emission » de l'AIE³⁵.

- En Afrique du Sud, TotalEnergies fait main basse sur les hydrocarbures offshore. Les ressources fossiles globales de la région sont estimées par le gouvernement sud-africain à 9 milliards de barils équivalent-pétrole, une véritable bombe de carbone que des entreprises comme TotalEnergies, pionnière dans la région, s'apprêtent à déclencher⁴⁰.

Quel rôle jouent les combustibles fossiles dans la production et les investissements de TotalEnergies ?

- En 2023, 98% de la production d'énergie de TotalEnergies provient de combustibles fossiles⁴¹.
- Plus de 70% de leurs investissements sont consacrés à des projets pétroliers et gaziers⁴².
- La production d'énergies renouvelables augmente dans le portefeuille de TotalEnergies, mais elle n'est pas encore assez rentable pour que les actionnaires décident de se désengager totalement des combustibles fossiles⁴³.

33 BLOOM, [Le silence climaticide de TotalEnergies sur le budget carbone](#), 2023.

34 IEA, [Net Zero by 2050](#), 2021

35 [Global Oil and Gas Exit List 2023](#).

36 Reporterre, [TotalEnergies : explorez les projets qui vont faire exploser le climat](#), 2023

37 BLOOM, [le Joker ENR](#), 2023

38 La Tribune, [TotalEnergies appelle ses actionnaires à voter contre une résolution climatique « contraire aux intérêts du groupe »](#), 2023

39 Urgewald, [Who is Financing Fossil Fuel Expansion in Africa?](#), 2022

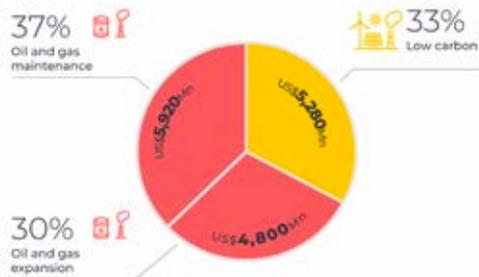
40 BLOOM, [Une nouvelle bombe climatique en Afrique du Sud : BLOOM et The Green Connection s'opposent au projet gazier offshore de TotalEnergies](#), 2022

41 Greenpeace, [Analyse des résultats financiers de TotalEnergies](#), 2024

42 Reclaim Finance, [Assessment of TotalEnergies' Climate Strategy](#), 2024

43 Financial Times, [Why the CEO of one of the world's biggest energy companies believes renewables are in bubble territory](#), 2021

TOTALENERGIES' CAPEX PLAN TO 2028



- Selon certains, si TotalEnergies avait consacré seulement un tiers de son dividende à la transition écologique en 2018, la multinationale aurait pu rendre ses investissements conformes à l'Accord de Paris pour cette année-là⁴⁴.
- En 2023, TotalEnergies a annoncé une nouvelle fois grassement récompenser ses actionnaires : 16,6 milliards leur ont été distribués, un montant nettement supérieur à son investissement dans les énergies renouvelables.

Quelle est la réponse de TotalEnergies aux critiques?

Les dirigeants et actionnaires de TotalEnergies savent que leurs choix condamnent l'humanité et le reste du monde vivant. Ils ont donc adapté leur stratégie de communication en conséquence.

- D'une part, ils présentent le gaz comme une énergie bas carbone de transition, alors qu'il s'agit d'une énergie fossile⁴⁵.
- Deuxièmement, ils développent une nouvelle approche de mauvaise foi consistant à rejeter de plus en plus la responsabilité sur les consommateurs. Or, s'il existe bien une demande en services énergétiques, il n'y a pas de demande de combustibles fossiles en tant que tel. C'est un mythe que TotalEnergies tente d'établir afin d'atténuer les critiques à son égard et d'éviter de faire face à ses responsabilités.

44 Carbon Disclosure Project, [Doubling Down Europe's low carbon investment opportunity](#), 2020 sur la base d'un calcul de Oxfam France, [Total passe au décodeur d'Oxfam](#), 2021

45 Reuters, [TotalEnergies' bet on gas means no big emissions cut by 2030](#), 2023

QUESTIONS-RÉPONSES À PROPOS DE LA PROCÉDURE

Quelle est la nouveauté de cette plainte ?

Ce cas est une première pour TotalEnergies ainsi que pour d'autres entreprises d'énergies fossiles, car il fait appel à des accusations pénales pour prouver la responsabilité de ces entreprises dans les effets du changement climatique en reposant notamment sur la science de l'attribution.

La nouveauté réside également dans le fait que le conseil d'administration et les actionnaires sont visés au pénal par des plaignants du monde entier, victimes du changement climatique.

Existe-t-il des contentieux climatiques victorieux ?

Oui. Des premières victoires ont déjà été remportées.

- Aux Pays-Bas, la société Shell, ne respectant pas l'Accord de Paris, a été condamnée par le Tribunal de la Haye le 26 mai 2021 à réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans le monde de 45% d'ici 2030 par rapport à 2019. C'est la première fois qu'une multinationale est condamnée pour inaction climatique.
- En Allemagne, la multinationale du fossile RWE a été assignée en justice par un citoyen péruvien, afin qu'elle prenne en charge une partie des travaux nécessaires à la mise en sécurité de sa maison. Cette dernière est en effet exposée à un risque imminent d'inondations du fait de la fonte des glaciers des Andes, due au changement climatique. L'assignation, utilisant la science climatique pour démontrer le lien de causalité entre l'activité de RWE et le risque d'inondation, a été déclarée recevable le 30 novembre 2017.
- Par ailleurs, dans une décision récente, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a reconnu le lien direct entre changement climatique et impacts sur les droits humains et a condamné à ce titre la Suisse pour son inaction climatique⁴⁶.

TotalEnergies fait-il l'objet d'autres poursuites liées au climat ?

Oui. À notre connaissance, TotalEnergies fait l'objet d'au moins huit procédures civiles ou pénales pour des questions liées au changement climatique. Voici les affaires concernant TotalEnergies que nous avons pu reconstituer :

Affaire N°1 : ONG et collectivités territoriales vs TotalEnergies sur les impacts du changement climatique – 2019 | Il s'agit du premier contentieux climatique en France utilisant la loi sur le devoir de vigilance pour obliger TotalEnergies à aligner sa stratégie d'investissement sur les exigences énoncées dans l'Accord de Paris⁴⁷.

Affaire N°2 : ONG vs TotalEnergies Uganda – 2019 | TotalEnergies a été assigné devant un tribunal civil pour avoir manqué à ses obligations légales en matière de prévention des violations des droits de l'homme et des dommages environnementaux dans le cadre de son mégaprojet pétrolier de Tilenga en Ouganda⁴⁸.

Affaire N°3 : ONG vs TotalEnergies mensonges greenwashing – 2020 | Procédure pénale engagée par trois ONG pour « pratique commerciale trompeuse »⁴⁹.

Affaire N°4 : ONG vs TotalEnergies mensonges greenwashing – 2022 | Trois autres ONG ont poursuivi TotalEnergies pour « pratique commerciale trompeuse », devant un tribunal civil⁵⁰.

Affaire N°5 : ONG vs TotalEnergies projet climaticide EACOP en Tanzanie & Uganda – 2023 | Procédure pénale engagée par quatre ONG sur la base de plusieurs chefs d'accusation liés à l'environnement⁵¹.

Affaire N°6 : Homicide involontaire au Mozambique – 2023 | Procédure pénale engagée en octobre 2023 par les familles des victimes de l'attentat terroriste du Mozambique qui pointent la responsabilité de TotalEnergies dans l'absence de protection de ses employés⁵².

46 CEDH, 9 avril 2024, Verein Klimaseniorinnen Schweiz at Autres c. Suisse, req. n° 53600/20.

47 [Procès au civil contre le plan de vigilance de TotalEnergies](#)

48 [Procès au civil contre TotalEnergies en Ouganda](#)

49 Wild Legal - [Procès pénal contre TotalEnergies](#), 2023

50 Amis de la terre - [Pourquoi nous assignons Total en justice pour greenwashing](#), 2022

51 Franceinfo - [TotalEnergies visé par une plainte au pénal pour des projets pétroliers en Tanzanie et Ouganda](#), 2023

52 France24 - [Attaque jihadiste au Mozambique : une enquête pour "homicide involontaire" contre TotalEnergies](#), 2024

Affaire N°7 : Pollution au Yémen – 2024 | Action civile intentée par 58 Yéménites touchés par la pollution causée par l'exploitation pétrolière de TotalEnergies dans le pays.

Affaire N°8 : Agriculteur belge vs TotalEnergies – 2024 | Procédure civile engagée par un agriculteur belge pour la responsabilité de TotalEnergies dans les effets du changement climatique qui ont affecté l'exploitation⁵³.

Comment se déroulera la procédure judiciaire ?

La plainte a été déposée le 21 mai 2024 auprès du tribunal judiciaire de Paris, au titre de sa compétence spécialisée en environnement et santé. La plainte simple constitue un moyen d'information à destination du parquet mais n'est pas un mode de saisine d'une juridiction. Le procureur de la République détient le monopole de l'action publique: il reçoit les plaintes et apprécie la suite à leur donner.

Selon sa décision, deux scénarios sont possibles.

1. Le procureur de la République ouvre une enquête préliminaire ou une information judiciaire (sous le contrôle d'un juge d'instruction). Celle-ci pourrait conduire à l'ouverture d'un procès, ce qui serait une première dans l'histoire des poursuites pénales contre les majors du carbone.
2. Si le procureur de la République décide de classer sans suite la plainte, ou si aucune décision n'a été prise dans les trois mois suivant le dépôt de la plainte, les plaignants auront la possibilité de se constituer partie civile pour saisir directement un juge d'instruction et demander l'ouverture d'une information judiciaire.

Qui sont les plaignants ?

Les huit plaignants et plaignantes sont toutes et tous des victimes de catastrophes liées au climat. Ils et elles ont été mis en danger de mort, ont perdu des proches ou ont été directement touchés par des catastrophes climatiques. Ils viennent du monde entier et ont toutes et tous subi des événements extrêmes que le changement climatique rend plus intenses et plus fréquents.

Qui est l'avocat ?

Maître François Lafforgue du cabinet Teissonniere Topaloff Lafforgue Andreu et Associés (TTLA) est l'avocat qui dépose la plainte.

Pourquoi les plaignants déposent-ils en France et non dans leur juridiction nationale ?

La loi pénale française est applicable si l'un des actes constitutifs de l'infraction a eu lieu sur le territoire français. TotalEnergies est une société française dont le siège social est situé en France. Les décisions stratégiques du Groupe à l'origine des infractions visées par notre plainte ont donc été prises en France. A ce titre, même si les conséquences de ses décisions sont mondialisées, les plaignants étrangers peuvent poursuivre TotalEnergies en France.

Qui soutient et finance l'affaire ?

BLOOM coordonne et finance la campagne.

L'Institute For Governance & Sustainable Development (IGSD) a apporté son soutien financier aux frais juridiques.

53 FIDH - TotalEnergies poursuivie pour sa responsabilité dans la crise climatique : première action climatique en Belgique contre une multinationale, 2024

Quels pourraient être les résultats de ce procès historique ?

Nous espérons que ce procès établira la responsabilité pénale des dirigeants et actionnaires de TotalEnergies pour leur contribution aux impacts du changement climatique. Des peines de prison et des amendes sont possibles pour les principaux responsables. Les infractions visées sont de nature délictuelle, et sont passibles d'au moins un an d'emprisonnement et de dizaines de milliers d'euros :

- Atteinte à la biodiversité : trois ans d'emprisonnement et une amende pouvant aller jusqu'à 150 000€.
- Homicide involontaire : trois à cinq ans d'emprisonnement et une amende comprise entre 45 000€ et 75 000€.
- Absention de combattre un sinistre : deux ans d'emprisonnement et une amende pouvant aller jusqu'à 30 000€.
- Mise en danger de la vie d'autrui : un an d'emprisonnement et une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€.

Pour les personnes morales, le taux maximum des amendes applicables est quintuplé.

Nous espérons également pouvoir créer un précédent juridique pour les futurs contentieux climatiques et les décisions prises par les grandes compagnies pétrogazières, en vertu duquel l'ouverture de nouveaux projets d'exploitation et d'exploration d'énergies fossiles serait considérée comme criminelle.

Cela serait cohérent avec les conclusions scientifiques qui ont déterminé que les nouveaux projets fossiles ne sont pas compatibles avec la limitation du réchauffement de la température à des seuils viables.



CONTACTS PRESSE

CHARGÉE DE RELATIONS PRESSE À BLOOM

M^{me} Manon Durieux | Tél. +33 (0) 6 25 93 45 72
manondurieux@bloomassociation.org

CHARGÉ DE LA CAMPAGNE ÉNERGIES FOSSILES À BLOOM

M. Hadrien Goux | Tél. +33 (0) 6 65 42 33 37
hadriengoux@bloomassociation.org



ALLIANCE
SANTÉ
PLANÉTAIRE



NUESTRO
FUTURO

www.totalcriminal.org